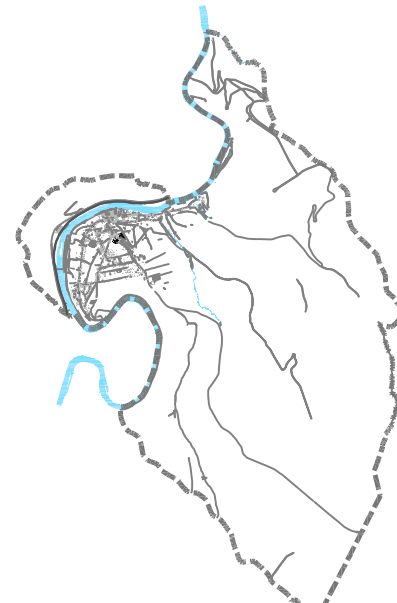


COMMUNE DE HAYBES



Révision générale du
Plan Local d'Urbanisme
Document graphique du règlement
Ech. 1/10.000 ème

Ensemble du territoire



Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 7 juillet 2015,
approuvant la révision générale
du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie
et signature du Maire :

Benoît SONNET



Bureau d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philipponneux
BP 10078 - 08203 SEDAN Cedex
Tél. 03.24.27.87.07 - Fax: 03.24.29.15.22
Email : dumay@dumay.fr

Document initial :
Publié le : 16.05.2000
Approuvé le : 05.09.2000

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
07.07.2015		

Sources : - Fond de plan IGN ; Scan 25

LÉGENDE

	Limite de Commune		Espace boisé classé
	Frontière Belgique		Limite de secteur

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

	Vue sur la vallée de la Meuse à préserver au titre de l'article L.121-1 du code de l'urbanisme		Zone Inondable liée aux débordements de La Meuse Rapport selon Plan de Prévention des Risques Inondations (P.P.R.I.) ; voir pièce n°5F du dossier de P.L.U.
	Chemins existants à préserver au titre de l'article L.123-1-5 IV-1° du code de l'urbanisme		

RAPPEL DÉNOMINATION DES ZONES

Zones naturelles

N

Zone de protection des sites et paysages et de risques naturels
secteurs : -1° : Zone inondable

